



**Lettre ouverte aux adhérents de la CGT Dalkia et de la
Fédération CGT de la Construction... aux militants syndicaux sans distinction d'étiquette**
(Paris, le 2 mars 2009)

Le CGT-E Dalkia France

Chers camarades,

La direction de Dalkia et la CGT (Fédération de la Construction et Dalkia) ont saisi le Tribunal d'Instance de Lille pour contester une nouvelle fois la validité des mandats nationaux du CGT-E. L'audience initialement fixée au 17 février a été renvoyée. **Dalkia nous réclame 25 000 € et la CGT pas moins de 168 000 € (dommages et intérêts et article 700 cumulés)**. La direction est dans son rôle patronal quand elle s'attaque aux libertés syndicales, par contre les travailleurs doivent s'unir pour défendre leurs libertés mises à mal chez Dalkia.

Or que nous montre la réalité quotidienne de l'entreprise ? Beaucoup et de plus en plus nombreux font le constat que la direction de la CGT ne soutient plus les revendications fondamentales des salariés et étouffe même les luttes. En cela, inévitablement, elle a trouvé un terrain d'entente avec le patronat de Dalkia. La direction CGT a déserté la lutte contre le capital. Malheureusement et nul ne peut le nier, ses dirigeants font corps avec la direction pour faire payer les syndicalistes restés fideles au syndicalisme de classe et de masse forgé par Benoît Frachon et nos camarades aînés. Ils espèrent obtenir la condamnation solidaire du CGT-E et de ses délégués nationaux à la somme exorbitante de **168 000 euros**.

Aussi, parce que les noms de certains d'entre vous apparaissent dans cette procédure, nous avons décidé de nous adresser fraternellement à vous et à l'ensemble des adhérents et militants de base, par le biais de cette lettre ouverte, afin de vous alerter sur les pratiques scandaleuses des responsables de la CGT Dalkia et de certains bureaucrates de la Construction CGT et de vous éclairer sur les véritables enjeux qui se cachent derrière le harcèlement judiciaire que nous subissons depuis 4 ans.

Pour atteindre leur but, ces derniers n'auraient pas hésité pas à se livrer à de véritables escroqueries aux jugements en se prévalant de pouvoirs de représenter les structures de la CGT sans mandat ou sur des documents discutables.

Pourquoi la Fédération de la Construction a t'elle exclu les militants de combat de la CGT Dalkia ?

En voici la genèse. En avril 2002, la direction de Veolia, dont Dalkia est la filiale-Energie, invite la CGT à une rencontre qualifiée de secrète dans un salon d'un grand hôtel des Champs-Élysées. La délégation CGT est composée de membres du comité de groupe, issus des fédérations entrant dans le champ d'activité de Veolia Environnement. Le bureau confédéral étant représenté par l'animateur multicartes de l'association *Audience*, dont le but est de collecter des fonds pour le compte de la CGT. Veolia lance un scoop : recomposer le champ syndical autour d'une CGT mutée (aménageant les directives patronales) ainsi hissée au rang de partenaire privilégié. Les militants de Dalkia, surpris et écœurés qualifièrent l'attitude patronale de manœuvres pour liquider le syndicalisme indépendant et de classe, et la rencontre comme étant la preuve de la trahison de certains responsables CGT de leurs mandats confiés par la base.

C'est dans ce contexte délétère qu'en janvier 2004, les *Dalkia* se désaffilient de la Construction au profit de la Fédération de l'Energie, conformément à l'article 8 des statuts de la CGT. Cette décision est motivée par l'évolution du champ professionnel autour des activités de service liées à l'énergie, après l'entrée d'EDF dans le capital de la société en 1999. Cependant, une partie de la CGT Dalkia Nord s'y oppose avec, à sa tête, le secrétaire du comité d'établissement, soupçonné de consommer une partie du budget de fonctionnement du comité d'établissement pour les seuls frais des élus, alors qu'il existe dans cette région, un accord syndical autorisant les élus et mandatés à utiliser leurs véhicules de service (ainsi que la carte essence) et, octroyant aux syndicats, une dotation annuelle de 2000 € et 6000 € à répartir en fonction des résultats électoraux.

En avril 2004, les états-majors fédéraux (Construction et Energie) foulent au pied la démocratie syndicale. Ils se dotent de pouvoirs spéciaux pour annuler unilatéralement l'affiliation des *Dalkia* à la fédération de l'Energie et leur imposer des rapports de subordination à l'image d'une entreprise capitaliste. On veut faire taire les éléments combatifs !...

En novembre 2004, dans la foulée de cette injonction, la Direction de Dalkia informe les militants qu'ils sont démis de tous leurs mandats syndicaux, à l'exception de ceux du Nord. Ce coup de force est précédé d'une campagne abjecte de ragots et de propos calomnieux les accusant d'être des « fractionnistes et des voleurs ».

Le 5 novembre 2004, à leur corps défendant, les « exclus » créent le CGT-E comme outil alternatif pour continuer le syndicalisme de lutte au sein de Dalkia et plus largement au sein du groupe Veolia.

Coïncidence fortuite ou non, depuis cette date, de nombreuses pages de publicité vantant les mérites de Veolia et de Dalkia inondent les revues de la fédération CGT de la Construction... En parallèle, ces soi-disant syndicalistes engagent plusieurs plaintes en pénal contre le CGT-E, contre des travailleurs ! Dans l'entreprise, ces mêmes responsables, devenus jaunes se lancent dans un partenariat morbide avec la Direction. Ils multiplient les gages d'intégration en approuvant les sanctions disciplinaires infligées aux militants CGT-E de même qu'ils sont partie prenante dans le licenciement d'Evelyne Gaillet, aujourd'hui réintégrée. Ils n'ont plus pour mission que d'entraver ou saboter les actions revendicatives sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail initiées et impulsées par le CGT-E. Les nouveaux responsables de la CGT valident les contre-réformes de la direction en signant des accords scélérats.

A la demande de la Direction de l'entreprise, la CGT devenue jaune organise ostensiblement un front syndical uni (FO, CGC, CFTD, CFTC, UNSA-SLEC), non pour réclamer des hausses de salaires, mais pour contrer la représentativité du CGT-E !

Plus de 34 procédures ont été engagées à Lille, Lyon, Tours, Paris; Bordeaux, Libourne, Vanves, Metz, Poitiers, etc. C'est ainsi que le 3 décembre 2008, le Tribunal d'instance de Lille a annulé les mandats nationaux du CGT-E et prononcé contre lui et ses 3 délégués nationaux une lourde sanction pécuniaire de 16 000 €. Le manque d'impartialité de cette décision semble transparaître notamment à travers cette condamnation financière pour « procédure abusive », pourtant initiée par Dalkia et la CGT, où nous ne faisons que nous défendre. Le CGT-E se pourvoit en cassation.

Comment expliquer l'acharnement des dirigeants de la fédération CGT de la Construction, pourtant extérieurs à l'entreprise, à vouloir « bouffer du CGT-E » ?

Pour mémoire, dans les années 1970, la Fédération CGT de la Construction comptait près de 120 000 adhérents et seulement 4 permanents nationaux. Aujourd'hui, il y a un peu moins de 10 000 adhérents et près de 30 permanents. Cela atteste, chacun en conviendra, d'une dérive bureaucratique, peut-être d'un nouveau moyen de « faire carrière ». Ce constat pose la question du financement de cette fédération moribonde. Existe-il des emplois « fictifs », des mises à disposition accordées par des groupes monopolistes comme Veolia, Vinci, Suez, Forclum, Bouygues..., un financement public de formations syndicales « bidon » et de la publicité ? Cette manne occulte n'a-t-elle pas eu raison de son indépendance ? N'est-ce pas une source de financement visant à créer un syndicat-maison « sage » et aligné ? Sinon, comment sont pris en charge les frais des dizaines de militants investis dans les instances nationales, régionales, départementales et paritaires ; comment sont payés les 2800 € de salaire de base mensuel des permanents (hors primes et frais) ? Les répressions et les exclusions dont sont victimes de nombreux militants et syndicats combattifs (Elyo, Vinci, Dalkia, Forclum, Cegelec, Sec, etc.) témoignent de l'inquiétant naufrage de cette fédération.

C'est dans ce contexte nauséabond que certains dirigeants inventent ce qui pourrait ressembler à une forme de « corruption » syndicale, piétinant toutes les règles déontologiques tacites du syndicalisme qui impose une certaine éthique aux militants. Ces dirigeants bureaucrates veulent de l'argent (cotisations, publicité, formations « bidon », dommages et intérêt et article 700 contre les travailleurs)... Il suffit de regarder leur train de vie, et leurs comportements pour comprendre que leur seul objectif est de préserver leur statut de « salariés protégés » de toutes vicissitudes professionnelles et économiques et défendre ainsi une véritable rente de situation.

Pourquoi la direction et la CGT-jaune de Dalkia, s'acharnent-elles à contester, systématiquement, le CGT-E ?

Les raisons de cet acharnement politique et judiciaire sont à rechercher dans la stratégie du groupe Veolia, dont la situation économique et financière se tend dangereusement. Aussi, pour protéger les intérêts de ses actionnaires et poursuivre sans heurts ses restructurations dangereuses pour les personnels, aujourd'hui plus qu'hier, Veolia a besoin de syndicats d'accompagnement bien intégrés à ses politiques managériales. Direction et syndicalisme d'accompagnement sont unis pour combattre sans concession le syndicalisme de lutte, indépendant, incarné ici par le CGT-E. Ainsi, profitant de la crise économique, Veolia impose aux salariés un plan d'économie de plus de 600 millions € articulé essentiellement autour de la réduction de la masse salariale et de l'allongement de la durée du travail et de carrière.

La violence des attaques contre le CGT-E, dont se rendent complices la CGT-jaune et les autres syndicats connus comme étant de véritables rouages de l'entreprise, témoigne non seulement du degré de trahison de leurs dirigeants, mais aussi de leur détermination à éliminer tous leurs opposants, précisément afin que le « plan d'économies » avec toutes les régressions qu'il comporte, puisse être imposé pour la satisfaction du patronat. La direction de la CGT Dalkia atteste également de son adhésion à la politique d'aménagement du système capitaliste.

Chers camarades, malgré les coups, vous pouvez compter sur nous pour ne pas être détournés de notre mission syndicale au service des travailleurs de l'entreprise. Aujourd'hui, l'urgence est de bâtir l'action convergente des salariés et de la jeunesse, de défendre nos salaires, nos emplois, nos conditions de travail et notre retraite. L'urgence est de défendre les militants syndicaux sincères et honnêtes et les organisations syndicales menacées par la dérive de leurs directions et de refuser que des syndicalistes s'attaquent aux côtés des patrons à d'autres syndicalistes ! S'en prendre au CGT-E et à ses militants, c'est restaurer le droit divin patronal ; c'est participer à l'accélération de la liquidation de nos acquis sociaux dans le groupe ; c'est porter atteinte aux libertés individuelles, au droit d'expression et au droit de syndiquer dans les entreprises...

Chers camarades, vous ne pouvez accepter sans réagir cette idylle honteuse entre la CGT et la direction de Dalkia. Le CGT-E vous demande de vous désolidariser de la compromission à laquelle se livrent les bureaucrates carriéristes de la CGT. Le CGT-E vous appelle à témoigner à ses militants votre soutien et votre encouragement pour que vive le syndicalisme de lutte, indépendant dans l'entreprise, pour que vive l'unité des salariés, pour que nous puissions porter ensemble et unis nos revendications légitimes.

► **Adressez votre soutien au CGT-E** par mail : solidaritecgtedalkia@gmail.com

courrier: CGT-E c/o Bendris - 1 avenue du général Dodds 75012 Paris

► **Dénoncez la trahison des bureaucrates de la CGT Construction** (texte à reproduire avec nom – syndicat – signature)

« Non à la compromission de la CGT avec le patronat de Dalkia ! Arrêt de toutes les procédures judiciaires contre le CGT-E et ses militants ! Solidarité avec le CGT-E Dalkia France ! »

• Par mail : construction@cgt.fr - par courrier : FD Construction CGT – case 413 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

★ Merci d'adresser copie de vos messages à : solidaritecgtedalkia@gmail.com